

Le P'tit Vezeinois

Bulletin Municipal 2016



www.mairie-de-vezins.com



Le P'tit Vezinois est une publication municipale.

Editeur : Mairie

Place Flandres Dunkerque 49430 Vezins
Tél. 02 41 49 02 60 - Fax 02 41 49 02 63
E-mail : mairie.vezins49@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-de-vezins.com

Directrice de la Publication : Nadia BOUHATMI

Comité de rédaction :

Commission Communication,
M. le Maire, adjoints au Maire, Nadège Onillon,
Conseillers délégués et associations.

Graphisme, Mise en page et Impression :

L'Ecrivain Public - Cholet

Distribution : Bénévoles

Diffusion : 800 exemplaires

Monsieur le Maire et le Comité Communication sont heureux de vous présenter ce bulletin et remercient les annonceurs et les associations pour leur participation.

SOMMAIRE

03 Edito

04 Vie Communale

17 Infos Mairie

19 Enfance et Jeunesse

21 Associations

29 Infos diverses

31 Intercommunalité

34 Infos pratiques



LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2016, je tiens tout d'abord à vous présenter mes meilleurs vœux et ceux du Conseil Municipal, en espérant qu'après des jours moroses, les attentats, le manque d'emploi dans tous les domaines et les difficultés économiques croissantes que nous subissons tous, cette année se traduise par un rebond significatif grâce au dynamisme de notre pays.

Vous savez tous que « l'argent est le nerf de la guerre ». Notre petite commune va devoir s'adapter à la pénurie des dotations de l'État. En particulier la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) qui constitue de loin la première dotation de fonctionnement. En effet, les collectivités locales ont l'obligation de participer à la baisse des dépenses publiques pour une contribution totale de 11 milliards d'euros (3 milliards en 2015 et 4 milliards en 2016). Ce qui représente une ponction de 9 % en 2015 et autant en 2016. S'il fallait compenser ce manque à gagner, il faudrait augmenter les impôts de plus de 5 % pour couvrir cette seule somme, ce que nous nous refusons de faire, car nous ignorons en outre l'incidence sur les autres taxes de péréquation.

A travers ce P'tit Vezinois, vous découvrirez les travaux qui seront réalisés en 2016 suite au vote du budget qui a eu lieu le 16 décembre 2015. Vous pourrez aussi voir ce qui a été réalisé au sein des Commissions Patrimoine, Urbanisme,

Enfance, Sociale, Associative et Communication, en espérant être ainsi le plus transparent possible vis-à-vis de vous.

Le Ministère de l'Intérieur a validé le projet de construction d'une gendarmerie neuve sur Vezins. Nous allons donc créer un budget annexe qui gèrera ce futur bien communal. Cette gendarmerie composée de 8 logements, d'un bâtiment administratif et d'un logement pour un gendarme stagiaire, se situera sur le terrain à proximité de l'entreprise FLO et sur une surface de 5000 m² pour un coût de construction d'environ 1 500 000 € auxquels il faudra déduire une subvention de l'État de 240 000 €. Le coût de construction n'impactera pas les finances de la commune car elle générera une rentrée de loyer annuel de 90 000 € qui couvrira le remboursement de l'emprunt.

A travers ce mot, je tenais également vous informer qu'en ce qui concerne l'ancienne gendarmerie, les 6 logements seront entièrement réhabilités pour un coût d'environ 300 000 €. Cette somme pourra être payée par l'excédent généré par le lotissement de la Gagnerie et des Jardins, soit plus ou moins 460 000 €. L'ensemble de ces projets permettront à Vezins de passer de 14 locatifs à 22 locatifs appartenant à la commune et générer une recette représentant entre 18 et 20 % du budget. C'est une force pour notre village d'avoir ce genre de

patrimoine qui, bien sûr, il faut conserver dans un état convenable et attractif.

Je tiens aussi à ajouter que lorsque vous lirez le point Finances avec les camemberts, vous verrez dans la « section investissement » qu'un emprunt de 100 000 € apparaît. Il s'agit d'un emprunt fictif qui remplace l'excédent de fonctionnement de l'exercice précédent. Nous recourrons à ce système car la commune a fait le choix de voter le budget en décembre pour pouvoir travailler en année calendaire comme les communes de plus de 3 500 habitants. Par conséquent, le Trésor Public nous transfère les comptes administratifs qu'à partir du mois d'avril. Une fois que nous avons ces comptes en notre possession, nous pourrions alors annuler ce prêt fictif pour le remplacer par l'excédent de fonctionnement.

Pour terminer, je tiens une nouvelle fois à remercier l'ensemble du monde associatif vezinois qui œuvre au quotidien pour faire vivre notre commune et à tisser du lien social. J'ai une pensée émue pour toutes celles et tous ceux qui nous ont quitté cette année. Je vous adresse encore tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Cécile VAN VOOREN
Maire de Vezins



Entreprise de propreté

Service à la personne

Actionnet s'occupe de tout !

Crédit d'impôt ou réduction sur toutes nos prestations, CESU accepté.

ST GEORGES DES GARDES

TÉL. 02 41 29 23 50 www.actionnet.a3w.fr

Philippe GUERRY
Port. 06 75 20 47 52
crealyspaysage@wanadoo.fr

Créalys
paysage

Création et entretien d'espaces verts
Maçonnerie - Arrosage automatique

Tél. 02 41 68 59 56
3 rue Gustave Eiffel
Z.A. de l'Evêché
49690 CORON

Crédit Mutuel Trémentines
Place de l'Abbé Thuillier
49140 Trémentines

Tél : 02.41.21.49.49
www.cmanjou.fr



COMMISSION FINANCES - ELECTIONS - CIMETIERE



> Président
Cédric **VAN VOOREN**, Maire
Tél. : 02.41.49.02.60
Mail : mairie-de-vezins49@wanadoo.fr



Marina **DEFOIS**



Claude **POISSONNEAU**

> Membres



Michel **HERVÉ**



Nadia **BOUHATMI**



Arnaud **MURZEAU**

BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE

Crédits votés

SECTION DE FONCTIONNEMENT

*** Dépenses**

11 - Charges à caractère général :261 500.00 €
12 - Charges de personnel :363 510.00 €
14 - Atténuation de produits : 10 000.00 €
65 - Autres charges de gestion courante :201 475.00 €
66 - Charges financières :9 000.00 €
67 - Charges exceptionnelles : 500.00 €
42 - Transfer entre sections : 34 000.00 €
23 - Virement à la section d'investissement :191 295.00 €

TOTAL DÉPENSES : 1 071 280.00 €

*** Recettes**

70 - Produits des services :110 800.00 €
73 - Impôts et taxes :559 800.00 €
74 - Donations et participations :300 280.00 €
75 - Autres produits de gestion courante :100 400.00 €

TOTAL RECETTES : 1 071 280.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

*** Dépenses**

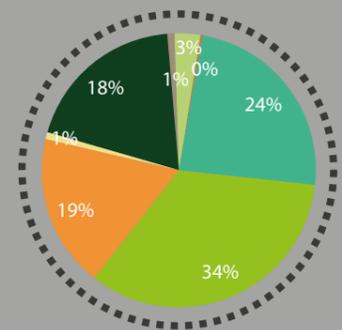
001 - Déficit d'investissement reporté : 32 805.31 €
016 - Capital d'emprunts :118 600.00 €
20 - Immobilisations incorporelles : 1 000.00 €
00 - Opérations d'équipement :250 515.00 €

TOTAL DÉPENSE :370 115.00 €

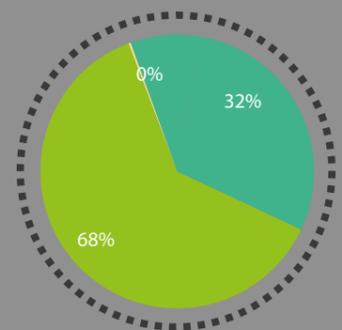
*** Recettes**

1068 - Excédents antérieurs :0.00 €
10 - Dotations diverses : 39 000.00 €
13 - Subventions d'investissements :5 820.00 €
16 - Emprunts :100 000.00 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus : 0.00 €
40 - Transfert entre sections : amortissement..... 34 000.00 €
021 - Virements de la section de fonctionnement : 191 295.00 €

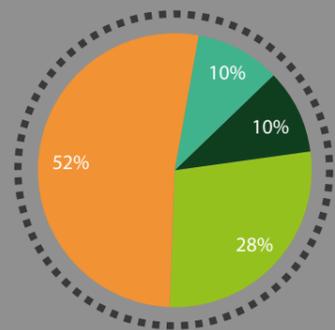
TOTAL RECETTES :370 115.00 €



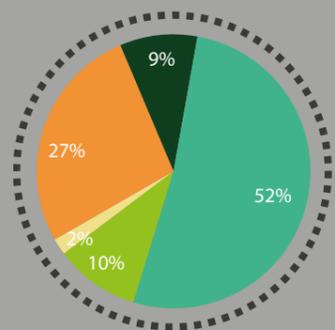
> Dépenses de fonctionnement
■ 11 ■ 12 ■ 14 ■ 23 ■ 42 ■ 65 ■ 66



> Dépenses d'investissement
■ 016 ■ 00 ■ 20



> Recettes de fonctionnement
■ 70 ■ 73 ■ 74 ■ 75



> Recettes d'investissement
■ 021 ■ 16 ■ 10 ■ 40 ■ 13

TRAVAUX QUI SERONT RÉALISÉS EN 2016

BÂTIMENTS		
Ecole Publique	Mise en accessibilité	7 718.34 €
	Rampe d'accès pour l'algeco	1 052.10 €
	Cuisine	2 134.55 €
	Dortoir	2 059.92 €
	Détecteur toilettes	274.34 €
	Bac à douche école maternelle	1 000.00 €
Locatif 9 rue d'Anjou	Réhabilitation	35 000.00 €
Église	Réparation du clocher	53 800.00 €
	Vanne de sécurité gaz	601.20 €
Stade de foot	Lambris WC	100.00 €
Restaurant scolaire Péri-scolaire	Mise en accessibilité	1 924.00 €
	Chauffe-eau	719.56 €
	Lino dans le dortoir	500.00 €
Salle Annexe MCL	Mise en accessibilité	2 101.84 €
	Plafond de la cuisine	2 478.49 €
	Peinture de la hotte	163.50 €
	Vidéoprojecteur + écran	4 242.89 €
	Corniche préau	600.00 €
Salle Saint Pierre	VMC	750.00 €
Maison des associations	Borne Wifi	500.00 €
4 rue des Ecoles	Support pour boîtes aux lettres	428.66 €
	Chaudière d'un logement	3 203.89 €
Gendarmerie	Étanchéités cheminées logements	3 540.72 €
	Peinture étanche logements	2 584.20 €
	Changement robinet salle de repos	162.77 €
Bibliothèque	Mise en accessibilité	1 148.00 €
WC sous-bois	Travaux de faïence	500.00 €
Tous bâtiments (sauf Eglise - Maison rue Saint Pierre)	Traitement toiture	5 053.40 €
TOTAL		134 342.37 €

VOIRIE - ENTRETIEN DE TERRAIN

Programme d'entretien de la voirie	8 600.00 €
Programme de fleurissement	23 000.00 €
Broyage des bernes	360.00 €
Fauchage des banquettes	7 900.00 €
Curage des fossés	6 221.11 €

suite VOIRIE - ENTRETIEN DE TERRAIN		
Balayage voirie		2 520.00 €
Désherbage vapeur		5 040.00 €
Divers goudronnage		1 008.00 €
Rue des Landes	Passage en enrobé des trottoirs	19 062.24 €
Rue de Cheneveau	Achat de 2 pyrrus + 2 piquets une heure de Mecalac	250.00 €
Rue d'Anjou	Remplacement de bornes	414.00 €
Rond point route de Coron	Enrobé ou pelouse	3 728.88 €
Chemin de l'Enclos	Arrachage et busage	2 992.71 €
Etang de l'Uzelière	Empierrement du chemin	1 548.00 €
Signalisation verticale	Panneaux agglomération + Canal + Coulée des Douves	4 600.00 €
Signalisation horizontale	Vidéoprojecteur + écran	3 000.00 €
Rue du Moulin	Extension de l'éclairage public	1 188.51 €
	Arbre + plaque "Opération un bébé, un arbre"	500.00 €
Coulée des Douves	Galvions pour nivellement terrain	12 000.00 €
	Curage des 2 zones de décantation	1 008.00 €
Terrain de tennis	Filet	180.00 €
Terrain de football	Gazon et fertilisation	600.00 €
	Remplacement ampoules terrain stabilisé	3 200.00 €
Terrain de sports	Arrachage de haies de thuyas	210.24 €
Produits phytosanitaires		1 026.58 €
Fournitures diverses ateliers communaux		1 008.00 €
TOTAL		111 166.27 €

MATERIELS DIVERS	
Souffleur	341.00 €
Débroussailleuse	210.00 €
Perforateur	480.00 €
Sono portable	169.00 €
Matériel sportif	400.00 €
Guirlandes de Noël	500.00 €
Broyeur Mulching pour l'attelage tracteur	2 800.00 €
TOTAL	4 900.00 €

ATTRIBUTIONS SUBVENTIONS 2016			
Association	Montant attribué	Association	Montant attribué
APEC École Publique	805 € (classe découverte)	Amicale des donateurs de sang	180 €
OCCE École Publique	2 640 € (prix)	Bibliothèque Marque Pages	3 000 €
APEL école privée	2 328 € (prix)	UNC Vezins	200 €
OGEC École Privée	4 050 € (trajets)	Groupement de protection des cultures	522 €
Babichou et Cie	150 €		

TARIFS COMMUNAUX 2016 - SALLES COMMUNALES

ACTIVITÉS		2016			2017		
		Salle Principale	Salle annexe	les 2 salles	Salle Principale	Salle annexe	les 2 salles
Associations concours de belote, loto, jeux, ...	Veziens	115 €	75 €	190 €	115 €	75 €	190 €
	Extérieur	330 €	205 €	530 €	330 €	205 €	530 €
Manifestations associatives entrées payantes ou sur cartes	Veziens	310 €	160 €	470 €	310 €	160 €	470 €
	Extérieur	530 €	265 €	790 €	530 €	265 €	790 €
Particuliers et sociétés (réunions prof., repas de famille, de classe, ...)	Veziens	220 €	125 €	345 €	220 €	125 €	345 €
	Extérieur	275 €	175 €	445 €	275 €	175 €	445 €
Vin d'honneur	Veziens	115 €	75 €	190 €	115 €	75 €	190 €
	Extérieur	330 €	205 €	530 €	330 €	205 €	530 €
Mariage	Veziens	400 €	/	610 €	400 €	/	610 €
	Extérieur	645 €	/	995 €	645 €	/	995 €
Journée supplémentaire	Veziens et Extérieur	150 €	110 €	260 €	150 €	110 €	260 €
1/2 journée supplémentaire	Veziens et Extérieur	75 €	55 €	130 €	75 €	55 €	130 €
Chauffage au-delà de 4 heures	par heure	25 €	20 €	/	25 €	20 €	/

Toute heure débutée sera facturée

Arrhes mariage	200 €	/	250 €	200 €	/	250 €
Arrhes autres locations	100 €	50 €	150 €	100 €	50 €	150 €
Caution forfaitaire	700 €			Caution forfaitaire	700 €	
Caution ménage	100 €			Caution ménage	100 €	
Sono	30 € / journée			Sono	30 € / journée	



Electricité
Plomberie
Chauffage
Electroménager
Energies renouvelables

SARL BOUSSEAU Hervé

28 rue de Cheneveau
49340 VEZINS
Fixe : 02.41.64.43.77
Portable : 06.08.64.09.57



SARL CHARLOS

THIERRY CHARLOS
40 RUE NATIONALE
49340 VEZINS

**POSE DE CARRELAGE
FAIENCE
CHAPE FLUIDE BELITEX**

☎ 02.41.64.96.93
E-mail : sarl.charlos@wanadoo.fr

TARIFICATIONS DIVERSES

TABLES ET BANCS	
Lot : 1 table et 2 bancs	5.00 €
Pour chaque lot supplémentaire	2.00 €
CONCESSIONS CIMETIERE	
30 ans - 1 m ²	30.00 €
30 ans - 2 m ²	60.00 €
30 ans - 4 m ²	120.00 €
30 ans - caverne	350.00 €
15 ans - columbarium – une plaque non gravée incluse	750.00 €
30 ans - columbarium – une plaque non gravée incluse	935.00 €
Gravure plaque columbarium	la lettre 15.00 €
Dispersion jardin du souvenir – une plaque incluse	50.00 €
FRAIS DE GARDE ANIMAUX ERRANTS	
Forfait de prise en charge	60.00 €
Hébergement journalier	25.00 €
DROIT DE PLACE	
Vente au déballage	35.00 €
LOTISSEMENT DE LA GAGNERIE II	
Le m ² (TTC)	63.00 €
LOTISSEMENT DES JARDINS	
Lot 2 – 350 m ² (TTC)	30 600.00 €
Lot 4 – 375 m ² (TTC)	28 200.00 €
Lot 5 – 371 m ² (TTC)	28 200.00 €
RESTAURANT SCOLAIRE	
Enfant Vezinois	3.65 €
Enfant Extérieur	4.50 €
Adulte	5.16 €
Inscription non annulée	1.00 € en plus du prix du repas applicable
Inscription tardive	2.00 € en plus du prix du repas applicable
Bris de vaisselle	0.54 €
Bris de couvert	0.50 €
ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi dans la période scolaire)	
Quotient inférieur à 500 €	0.97 € la demi-heure soit 1,94 € l'heure
Quotient entre 501 et 720 €	1.13 € la demi-heure soit 2,26 € l'heure
Quotient entre 721 et 1 000 € + MSA	1.30 € la demi-heure soit 2,60 € l'heure
Quotient supérieur à 1 001 € et autres régimes	1.40 € la demi-heure soit 2,80 € l'heure



ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (Mercredi pendant la période scolaire)					
Quotient familial	Journée avec repas 9h00 - 17h30	Journée sans repas 9h00 - 12h30 13h30 - 17h30	½ journée avec repas 9h00 - 13h30 12h00 - 17h30	½ journée sans repas 9h00 - 12h30 ou 13h30 - 17h30	Garde matin et soir 7h00 - 9h00 et 17h30 - 18h15
< 500 €	11.00 €	8.00 €	9.00 €	6.00 €	0.97 €
501 à 720 €	12.00 €	9.00 €	9.50 €	6.50 €	1.13 €
721 à 1000 € et MSA	12.50 €	9.50 €	10.00 €	7.00 €	1.30 €
> 1 000 €	13.00 €	10.00 €	10.50 €	7.50 €	1.40 €
Familles extérieures	17.00 €	13.00 €	12.00 €	9.00 €	1.40 €

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE (Vacances scolaire)					
Quotient familial	Journée avec repas 8h30 - 17h30	Journée sans repas 8h30 - 12h30 13h30 - 17h30	½ journée avec repas 8h30 - 13h30 12h00 - 17h30	½ journée sans repas 8h30 - 12h30 ou 13h30 - 17h30	Garde matin et soir 7h00 - 9h00 et 17h30 - 18h15
< 500 €	12.50 €	9.50 €	9.50 €	6.50 €	
501 à 720 €	13.50 €	10.50 €	10.50 €	7.50 €	
721 à 1000 € et MSA	14.50 €	11.50 €	11.00 €	8.00 €	0.50 € le ¼ d'heure
> 1 000 €	15.00 €	12.00 €	11.50 €	8.50 €	
Sortie	3.00 € supplément				

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)		
Période 1	septembre à décembre 2015	facturation courant décembre de 20 €
Période 2	janvier à avril 2016	facturation courant avril de 20 €
Période 3	avril à juillet 2016	facturation courant juillet de 10 €

Boulangerie-Pâtisserie
BESSON C et D.



Pains spéciaux,
chocolats maison
Pâtisserie, pièces montées,
lunchs sucrés, lunchs salés

Tél. 02 41 64 40 11

Tous nos produits sont fabrication maison et artisanale
14, place du Général de Gaulle - 49340 Vezins

Le Lion d'Or

Hôtel Restaurant



Logis

8 rue Nationale – 49340 VEZINS
Tél. : 02 41 64 40 06 – Fax : 02 41 64 90 50
www.lion-dor.fr

COMMISSION URBANISME - VOIRIE - AGRICULTURE



> **Vice-Présidente**
Marina **DEFOIS**, Adjointe au Maire
Tél. : 06.83.60.15.84
Mail : mdefois@mairie-de-vezins.com

> **Membres**



Fabienne
CHEVALIER



Bruno
MASSON



Jean-René
BARILLÈRE

Chères Vezinaises, Chers Vezinais

Quelques mots pour vous rendre compte des différentes réalisations de cette année 2015 :

- > L'aménagement des trottoirs rue Saint Pierre, de la route des Poteries et de la rue des Landes
- > L'aménagement des jardins communaux (pose des arrivées d'eau)
- > L'aménagement des abords des ateliers communaux
- > L'aménagement Chemin de l'Enclos
- > Pose d'un avaloir rue des Marronniers
- > Rénovation d'un pont à la Pariserie
- > Création d'un parking rue du Moulin
- > Entretien des chemins

Ajoutées à toutes les réalisations que vous pouvez suivre dans le P'tit Vezinais et dans les rues de notre commune.

Pour l'année 2016, des projets ont été discutés en commission et au sein des différents conseils municipaux afin de répondre au mieux à la réalité de notre commune et ainsi répondre à la sécurité de tous les citoyens : rénovation de l'éclairage public, fluxage des Chemins de la Crassère, de la Gaudechère, du Bordage Joli, des Landes de Misère, curage des fossés des Chemins des Humeaux, de la Grenauderie, de l'Alouettière, de la Baudrière et de la Bersonnerie, fauchage des accotements, entretien des signalisations horizontales et des panneaux de signalisation.

Seuls 5 terrains situés dans le lotissement de la Gagnerie et 3 terrains dans le lotissement des Jardins restent à ce jour disponibles. Comme nous vous l'avons annoncé fin d'année 2014, la commune a fait l'acquisition d'un terrain de 33 797 m² derrière le château. Au cours de l'année 2016, une étude sera lancée pour la création d'un nouveau lotissement.

INTERCOMMUNALITÉ

L'évolution législative relative aux cartes communales nous impose une grenellisation de notre PLU avant le 1^{er} janvier 2017. Les PLU dit « grenelle » prennent mieux en compte l'environnement : biodiversité, cours d'eau et forêts appelés plus techniquement Trame Verte et Bleue, gestion économe des espaces agricoles, production des gaz à effet de serre...

Le transfert de la compétence PLU aux EPCI.

L'article 136 de la Loi ALUR (loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au logement et un Urbanisme Rénové) rend automatique le transfert de la compétence en matière de « PLU, document en tenant lieu et carte communale » des communes aux EPCI à compter du 27 mars 2017, sauf opposition d'au moins 25 % des communes représentant au 20 % de la population. En cas d'opposition elle doit être exprimée par délibération en le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017.

A compter de la date de transfert de la compétence, l'EPCI devient compétent pour conduire les procédures d'évolution CC/POS/PLU de ses communes membres jusqu'à l'approbation d'un PLUI. Les dispositions des CC/POS/PLU en vigueur sur son territoire restent applicables jusqu'à approbation du PLUI.

Une fois compétente, l'EPCI peut prescrire l'élaboration d'un PLUI couvrant l'intégralité de son territoire : lorsqu'il le décide, ou au plus tard lorsqu'il doit réviser un des documents de ses communes membres.

Le transfert volontaire de la compétence PLU par délibérations concordantes de l'EPCI et des conseils municipaux reste possible à tout moment.

Quelle gouvernance ?

Une élaboration et une mise en œuvre du PLUI sous la responsabilité de l'EPCI, mais en collaboration avec ses communes membres.

Des obligations légales minimales d'association des communes : conférence intercommunale des maires, débats sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) au sein de chaque conseil municipal...

Une collaboration renforcée à construire, pouvant par exemple prendre la forme de : une chartre de gouvernances du PLUI, une commission PLUI avec le adjoints et/ou conseillers en charge de l'urbanisme, des groupes territoriaux /communaux avec les élus locaux, un groupe technique avec les directeurs généraux des communes...



Rue des frairies traçage au sol

Impacts fiscaux techniques et politiques

Chaque commune reste maître de sa fiscalité (taxe d'habitation et foncière). La taxe d'aménagement perçue par les communes pourra être transférée à l'EPCI (pas d'obligation de transfert). Il s'agira donc d'un choix à opérer.

Les services techniques communautaires seront au service des communes. Ils effectueront, ou feront effectuer par des bureaux d'études, les révisions et modifications du PLUI. Le PADD du SCoT pourra constituer le socle du PADD du PLUI. L'année 2015 marque le lancement de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Choletaise. Après 7 ans de mise en œuvre, le SCoT en vigueur, adopté en janvier 2008, va faire l'objet d'une refonte pour mieux répondre aux enjeux de notre territoire.

Le nouveau SCoT tiendra compte des ajustements mis en avant par le bilan de l'application du SCoT actuel mais aussi des nouveaux projets de la CAC et de ses communes membres. Par ailleurs, dans un contexte d'importantes évolutions législatives, notre prochain SCoT devra intégrer les dispositions des lois Grenelle et ALUR qui placent l'environnement au cœur du projet de territoire.

Des membres de notre Conseil Municipal, accompagnés du Maire participeront au travers d'ateliers à thèmes à l'élaboration de ce nouveau SCoT. Vous pourrez ainsi suivre dans nos comptes rendus de conseils municipaux l'avancée de ces différents travaux.

Au nom de toute la Commission Urbanisme nous vous renouvelons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

LOTISSEMENTS COMMUNAUX

LA GAGNERIE – 2^{ème} TRANCHE

> Parcelles à vendre

LOT N°	Surface	Prix HT	Prix TTC
39	911 m ²	47 827.50 €	57 393.00 €
41	748 m ²	39 270.00 €	47 124.00 €
43	880 m ²	46 200.00 €	55 440.00 €
44	810 m ²	42 525.00 €	51 030.00 €
45	980 m ²	51 450.00 €	61 740.00 €

> Plan



SQUARE DES JARDINS

> Parcelles à vendre

LOT N°	Surface	Prix HT	Prix TTC
2	350 m ²	25 500.00 €	30 600.00 €
4	375 m ²	23 500.00 €	28 200.00 €
5	371 m ²	23 500.00 €	28 200.00 €

> Plan



Pour tout renseignement, contacter la Mairie au 02.41.49.06.60

COMMISSION PATRIMOINE



> Président
Claude **POISSONNEAU**, Adjoint au Maire
Tél. : 06.83.41.36.26
Mail : cpoissonneau@mairie-de-vezins.com



Marina **DEFOIS**



Bastien **MARTINEAU**

> Membres



Arnaud **MURZEAU**



Jean-René **BARILLÈRE**



Ange **SABATINI**

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE ANIMATION - COMMUNICATION



> Vice-Présidente
Nadia **BOUHATMI**, Adjointe au Maire
Tél. : 06.83.60.80.16
Mail : nbouhatmi@mairie-de-vezins.com



Michel **PORTAL**



Liliane **TIJOU**



Franck **ROBIN**



Marylène **COTTENCEAU**

> Membres

Bonjour à tous,

Nous venons de voter le budget et comme vous le savez, les baisses de recettes et les dotations de l'état sont en nette diminution. Nous avons aussi des impératifs avec notamment la mise en accessibilité sur 5 ans ainsi que le report de gros travaux prévus sur l'année 2015. Nous avons néanmoins réussi à programmer certains travaux importants que nous allons faire exécuter rapidement pour pouvoir se consacrer aux gros projets de fin d'année 2016.

La mise en accessibilité des bâtiments publics va débuter en début d'année 2016 pour la bibliothèque, l'école publique, la MCL, la salle annexe, et le restaurant scolaire. Cette année, nous devons réaliser l'accessibilité de la Mairie notamment la Salle de Conseil et nous allons faire appel à un architecte afin de faire une étude de faisabilité. Le temps presse, puisque nous devons présenter le projet et l'enveloppe budgétaire pour le budget 2017 qui sera votée fin 2016.

La réparation du clocher de l'église prévue sur l'année 2015 n'a pas pu être faite car nous devons attendre les réponses des différentes demandes de subventions avant de commencer les travaux. A ce jour, seule la réserve parlementaire nous accorde une subvention de 5 820 €. Le Conseil Départemental, comme indiqué dans le dernier P'tit Vezinois, observe un moratoire de 2 ans et la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) nous indique qu'ils ne peuvent pas répondre favorablement à notre demande. Nous allons donc programmer cette intervention en seconde partie d'année afin de pouvoir étaler le montant sur 2 années (2016 et 2017) et ainsi pouvoir faire de nouvelles demandes de subventions.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse nouvelle année, ainsi qu'à tous vos proches.



Travaux Publics & Particuliers

Terrassement en tous genres
Assainissements – Voiries – Réseaux divers
Goudronnage – Enrobés
Livraison : pierre, gravier, sable

VEZINS – 02 41 64 40 14

Chères Vezinaises, Chers Vezinois

Pour commencer, tous les membres de la commission Vie Associative et Culturelle se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2016.

Vous découvrez un P'tit Vezinois relooké et aux tendances actuelles puisque nous avons fait le choix de travailler avec l'imprimeur l'Écrivain Public, que certains d'entre vous connaissent peut-être. Il est basé à Cholet, ce qui facilitera le travail réalisé par la Commission. Nous espérons qu'il vous plaira et nous vous souhaitons une agréable lecture. N'hésitez pas à nous faire part de vos éventuelles remarques si vous en avez. Tous les 2 mois, vous découvrirez la Gazette du Vezinois. Ainsi, les associations, le corps enseignant pourront faire paraître, de façon plus régulière, des informations en temps utile.

Aussi, juste avant les fêtes de fin d'année 2015, vous avez pu remarquer une nouvelle signalétique sur quelques bâtiments communaux, à savoir la Maison des Associations, la MCL, la Salle Annexe et la Périscolaire. Ceci facilitera le repérage de ces différents locaux aux visiteurs sur notre commune.

En 2016, des nouveautés verront le jour dont un concours photo ; le thème et les modalités de règlement vous ont été dévoilés lors des vœux du Maire le 15 janvier pour les personnes présentes. Ils figureront également sur notre site internet. La création d'un hôtel à insectes par les enfants participant aux TAP remplacera « Un bébé Un arbre ». Tous les bébés nés en 2014 et 2015 seront conviés avec leur famille le samedi 26 novembre à la salle Annexe, afin de découvrir cette belle réalisation qui leur est dédiée tout particulièrement. L'hôtel à insectes sera installé à la Coulée des Douves.

A notre grand regret, le Foyer des Jeunes n'ayant pas connu l'arrivée de nouveaux membres et ne fonctionnant plus depuis mars 2015 va cesser pour le moment. Les locaux seront donc occupés par la troupe théâtrale « Les Accroscènes Vezinois » qui nous a demandé un local sur la commune, afin de pouvoir y faire leurs répétitions hebdomadaires et la possibilité d'y stocker leur matériel.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les enfants vezinois ainsi que leur famille qui ont assisté à la commémoration du 11 novembre. Leur présence fut très appréciée du Président de l'UNC/AFN, Monsieur François CAMPFORT, qui nous en avait fait la demande depuis plusieurs mois.

Je remercie également les co-présidents du Comité des Fêtes ainsi que leur équipe pour l'organisation remarquable de l'arbre de Noël à tous les écoliers des deux écoles le vendredi 18 décembre. Deux projections de dessins animés et un goûter individuel ont été offerts aux enfants ; cet événement a conquis l'ensemble du public présent et ne demande qu'à être renouvelé.



COMMISSION AFFAIRES SOCIALES



> Vice-Président
Michel **HERVÉ**, Adjoint au Maire
Tél. : 06.83.60.29.03
Mail : mherve@mairie-de-vezins.com



Liliane
TIJOU

> Membres



Marylène
COTTENCEAU



Véronique
LOPÈS

Chères Vezinaises, Chers Vezinais

La Commission Sociale se réunit une fois par mois, ou plus si nécessaire. Durant cette année 2015, cette commission a organisé plusieurs manifestations :

- > Repas des aînés le 4 octobre 2015 offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Cette année, il a été préparé par le restaurant « Les Acacias » et servi par les jeunes nés en 1975. Merci à eux pour leur gentillesse et leurs compétences.
- > Les doyens de cette journée, Madame Renée CESBRON (Les Touches) et Monsieur Joseph CESBRON (La Garenne) ont été honorés par la remise d'un cadeau ; Un après-midi animé par « Dancing musette » ponctué de chants, d'histoires et de danses. Cette journée a semblé faire l'unanimité et sera reconduire l'an prochain.



Banquet de l'amitié



Semaine Bleue - Visite de La Boule de Fort



Semaine Bleue

Dans le cadre de la semaine bleue, nous avons été sollicités par l'ORPAC pour l'organisation d'une marche intergénérationnelle. Avec une forte participation d'une cinquantaine d'aînés, plus une centaine de jeunes en formation « Aide à la personne » dans les écoles de la Bonnauderie, Jeanne Delanoue de Cholet et de la Maison Familiale de La Romagne. Avec un programme chargé, arrivée de tous les participants vers 14 heures :

- > Visite de « La Boule de Fort » qui fut très appréciée !
- Deux groupes :
- > Petite marche : visite du lavoir et de la « Coulée des Douves »,
- > Marche plus importante (5 kms) : visite du four à pain à « Régnier », participation importante des Vezinaises et Vezinais.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé à organiser cette journée, Monsieur le Président et les membres de la « Boule de Fort », Monsieur Christian CATROUX pour ses commentaires avisés sur le four à pain et le « Club de Marche » des aînés. Retour vers 16 heures à la MCL où les enfants de la périscolaire nous attendent pour regarder ou participer aux différentes activités. Pendant ce temps, une vidéo sur la commune tourne en boucle sur l'écran.

La Présidente de l'ORPAC, Madame Marie DUBREUIL remercie l'accueil de la commune de Vezins pour ce moment bien préparé et apprécié de tous. A l'issue de cette journée un goûter fut servi aux 160 personnes présentes, très bel « après-midi intergénérationnel ». Merci à tous.

Le CCAS se réunit en fonction des demandes des assistantes sociales ou des personnes qui nous contactent directement. Les aides les plus souvent demandées :

- > Difficultés pour régler les factures d'énergie et d'eau,
- > Aide alimentaire ponctuelle sur dossier (demande de rendez-vous en mairie). En 2015, 5 familles aidées, soit 844 kg de denrées alimentaires distribuées.

- > Depuis deux ans, nous ne fournissons plus de « téléphone alarme ». Il existe des aides auprès des assurances complémentaires pour s'en procurer ou en téléphonant à présence verte au 02.41.31.77.00.
- > Transports solidaires, il est toujours possible de s'inscrire en mairie.
- > Permanence pour l'emploi, planning que vous retrouvez dans la rubrique intercommunalité ce de bulletin.
- > Pour toute aide spécifique (conciliateur, juridique, service public de maintien à domicile), veuillez-vous adresser en mairie.

Demandeurs d'emploi sur la commune

Décembre 2014	Décembre 2015
118 demandeurs d'emploi	126 demandeurs d'emploi
58 hommes	59 hommes
60 femmes	67 femmes
60 indemnisés	97 indemnisés
92 non indemnisables	29 non indemnisables

Les membres de la Commission Sociale vous souhaitent une très bonne année 2016.



Visite du four à pain à Régnier



COMMISSION VIE SCOLAIRE



> Vice-Président
Arnaud **MURZEAU**, Adjoint au Maire
Tél. : 06.83.60.07.30
Mail : amurzeau@mairie-de-vezins.com



Valérie **CHOIMET**



Linda **DEROUINEAU**



Séverine **BERTRAND**



Marylène **COTTENCEAU**

> Membres

Un Premier Bilan teinté de Succès

En effet, la reprise des services Périscolaire et Accueil de Loisirs Sans Hébergement par la commune s'avère être très positif. Aucun désagrément auprès des familles n'a été constaté, la transmission de relais s'est faite sans mal, une équipe motivée, de nouveaux projets et un matériel fixe mais aussi renouvelé sont la clé de ce succès. Car succès il y a, les effectifs concernant la périscolaire sont en forte évolution notamment en ce qui concerne la garde du soir, mais l'amplitude horaire des familles s'est élargie (*plus d'enfants le soir ; en contrepartie, moins le matin*).

Pour ce qui est de l'Accueil de Loisirs, nos animatrices se donnent beaucoup de mal pour vos enfants et leur bien-être ; d'ailleurs les inscriptions en témoignent ; une véritable cohésion existe entre les enfants et notre équipe.

Tarifs « Accueil de Loisirs Périscolaire »

< 500 €	0.97 € la demi-heure soit 1.94 € l'heure
501 à 720 €	1.13 € la demi-heure soit 2.26 € l'heure
721 à 1000 € et MSA	1.30 € la demi-heure soit 2.60 € l'heure
> 1 001 € et autres régimes	1.40 € la demi-heure soit 2.80 € l'heure

Mercredi

Quotient familial	Journée avec repas 9h00 - 17h30	Journée sans repas 9h00 - 12h30 13h30 - 17h30	½ journée avec repas 9h00 - 13h30 12h00 - 17h30	½ journée sans repas 9h00 - 12h30 ou 13h30 - 17h30	Garde matin et soir 7h00 - 9h00 et 17h30 - 18h15
< 500 €	11.00 €	8.00 €	9.00 €	6.00 €	0.97 € la demi-heure
501 à 720 €	12.00 €	9.00 €	9.50 €	6.50 €	1.13 € la demi-heure
721 à 1000 € et MSA	12.50 €	9.50 €	10.00 €	7.00 €	1.30 € la demi-heure
> 1 000 €	13.00 €	10.00 €	10.50 €	7.50 €	1.40 € la demi-heure
Familles extérieures	17.00 €	13.00 €	12.00 €	9.00 €	1.40 € la demi-heure

Nouveauté 2016

L'Accueil Périscolaire devient « Accueil de loisirs Périscolaire » et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) devient « Accueil de loisirs Extrascolaire ».

Depuis l'entrée en vigueur du décret n°2014-1320 du 3 novembre 2014 modifiant les articles R. 227-1 et R. 227-16 du code de l'action sociale et des familles, l'accueil de loisirs extrascolaire est celui qui se déroule les jours où il n'y a pas école, et l'accueil de loisirs périscolaire est celui qui se déroule les jours où il y a école. Dès lors, l'accueil du mercredi pendant la période scolaire n'est plus qualifiée d'accueil de loisirs extrascolaire ou ancienne ALSH, mais doit être dorénavant qualifié d'Accueil de Loisirs Périscolaire. Cela nous impose donc, de facturer l'ensemble des utilisateurs au tarif Accueil de Loisirs Périscolaire.

Afin de ne pas pénaliser les utilisateurs, nous avons donc créé un nouveau tarif pour les mercredis des périodes scolaires. Cette nouvelle tarification permet une baisse du tarif journée, ½ journée avec ou sans repas, afin de diminuer l'impact des demi-heures du matin et soir vis-à-vis du tarif précédent.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCE

Théa MICHELON	5 juillet 2015
Jessy NAUD	29 septembre 2015
Sunty LOEUP	27 octobre 2015
Maëlys SOULLARD	28 octobre 2015
Léo BONA	7 novembre 2015
Valentine BOUCHET DUPERRAY	17 novembre 2015

BAPTÈME CIVIL

Shoshanna LALUBIE (Cholet)	28 novembre 2015
----------------------------	------------------



DÉCÈS

Paul GODREAU	8 novembre 2015
Pierre POIRIER	23 décembre 2015



NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous êtes arrivés sur Vezins depuis peu ou si vous venez d'arriver, n'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie.

PRESSE LOCALE

Le Courrier de l'ouest
M. GUIBERT Dominique ☎ 06.25.26.13.35
Adresse mail : dominique.guibert3@free.fr
Pour annoncer vos événements (*assemblées générales, concerts, animations*), pensez au site internet : www.infocale.fr



RÈGLEMENT

« ACCÈS AUX CHEMINS DE RANDONNÉES »

Par arrêté n° 6/2012 en date du 19 janvier 2012, la circulation des véhicules à moteur est interdite de manière permanente sur les voies de la commune :

- chemin rural dit Vieux chemin Cholet
- chemin rural n° 2 dit de l'Espronnière
- chemin rural n° 5 dit de la Grenauderie
- chemin rural n° 11 de Reigner à la Gâterie
- chemin rural n° 13 du Plessis Breton
- chemin rural n° 23 dit des Blouères et des Nouettes
- chemin rural n° 24 dit de la Verrerie
- chemin rural n° 26 dit de la Pariserie
- chemin rural n° 27 dit de la Limonière
- chemin rural n° 28
- chemin rural n° 29 dit de la Marminière
- chemin rural n° 30 dit de la Bâte
- chemin rural n° 31 dit des Foulons
- chemin rural n° 32 dit de la Charonnière
- chemin rural n° 34 dit de la Seigneurie
- chemin rural n° 36 dit du Fortrat
- chemin rural n° 37

Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules utilisés pour remplir une mission de service public ou à des fins professionnelles d'exploitation et d'entretien des espaces naturels desservis.



GROUPEMENT ACHAT FUEL VEZINS

Passer vos commandes auprès de M. Bernier ☎ 02 41 64 46 17. Les livraisons s'effectueront l'après-midi aux dates suivantes : mardi 9 février - mardi 8 mars - mardi 5 avril.

ENCOMBRANTS

Les personnes âgées souhaitant se débarrasser d'encombrants (*appareils ménagers et autres*) sont invitées à se faire connaître en Mairie. Les employés communaux procéderont au ramassage :

Le vendredi 29 avril 2016
Le vendredi 29 juillet 2016
Le vendredi 28 octobre 2016

RAPPEL : Ce service est seulement proposé à destination des personnes ayant des difficultés pour se déplacer et sans famille à proximité, ni moyen de locomotion.





CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pièces à fournir

- Deux photos récentes prises chez un photographe
- Pour une première demande : la copie intégrale de l'acte de naissance
- Pour un renouvellement : la carte d'identité et la date, le lieu de naissance et prénoms des parents.
- Un justificatif de domicile (*quittance de loyer, avis d'imposition, facture EDF, France Télécom ...*) datant de moins de 6 mois.
- La déclaration de perte ou de vol le cas échéant.
- Pour la demande de carte d'identité : 25 € en timbres fiscaux en cas de non-présentation de l'ancienne CNI, périmée ou non.



PASSEPORT

Le passeport biométrique est délivré dans le département du Maine et Loire. Seules certaines communes sont habilitées à recevoir les demandes de passeport dont Cholet, Vihiers et Mauléon. Validité du passeport : 10 ans



SITE INTERNET

N'hésitez pas à nous faire part de vos informations et manifestations que vous souhaiteriez y faire paraître, après validation de la Commission de la Communication : www.mairie-de-vezins.com

RECENSEMENT CITOYEN > OBLIGATOIRE



QUI ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

POURQUOI ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités : Par internet :

- 1 - Créer votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique "Catalogue des services", cliquez sur "Les démarches", puis, dans la zone "Recherche" tapez "Recensement citoyen en ligne".
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

A la Mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

Pour tout renseignement sur le recensement citoyen obligatoire ou sur la JDC (*Journée Défense et Citoyenneté*) veuillez contacter l'accueil du Centre du Service National d'ANGERS (02.44.01.20.50) ou le CSN via le formulaire de contact sur www.defense.gouv.fr/jdc



Cette année, notre **nouveau projet d'école** entre en vigueur en mettant l'accent sur plusieurs points :

- la coopération et la solidarité pour apprendre à vivre et travailler ensemble,
- la motivation avec des projets comme le blog de l'école ou la correspondance scolaire pour donner du sens aux activités et motiver les élèves à écrire et partager leurs expériences,
- la personnalisation des parcours et le développement de l'autonomie avec la mise en place d'ateliers individuels et de plans de travail pour que chaque élève avance à son rythme et selon ses besoins.

Le nouveau blog de l'école va permettre de renforcer le lien avec les familles, de faire partager la vie de l'école, de faire vivre les travaux des élèves et de créer une motivation supplémentaire pour écrire. www.passerelle.ac-nantes.fr/evre-vezins/

Une correspondance scolaire a commencé entre les élèves de CE1-CE2 de Mme Decrand et l'école de la Bourrie à Cholet.

Le conseil des enfants réunit les délégués de chaque classe 2 fois par période afin de discuter de la vie de l'école, régler les conflits, proposer des projets, décider des achats de la coopérative scolaire.

C'est un moment que les enfants prennent très au sérieux et qui leur permet de donner leur avis sur ce qui leur est proposé à l'école. C'est le lieu où sont aussi rappelées les règles pour vivre ensemble comme par exemple : comment faire un message clair (se parler clairement et calmement) pour régler les conflits.

Le voyage lecture Noct'en Livres a embarqué toutes les classes dans une nouvelle aventure littéraire autour du thème de la nuit (peurs, rêves, mais aussi handicap à travers le thème de la cécité). Chaque classe a été accueillie à la bibliothèque par les bénévoles qui nous ont fait découvrir les sélections de livres adaptées à chaque âge.



Sans oublier **les activités sportives** en partenariat avec la CAC : Patinoire, piscine, classe découverte au CISPA de Ribou pour les CM, rencontres sportives Maternelles à Nuaillé en juin et cycles 2 et 3 à Trémentines en mars.

ECOLE PRIVÉE



Au cours du premier trimestre, notre thème sur « Les 5 sens » nous a permis de travailler sur le goût. Nous remercions vivement M. et Mme BESSON, boulangers à Vezius, qui sont venus à l'école pour échanger sur leur métier et nous faire déguster leur pain. Nous avons profité de la semaine du goût pour confectionner des recettes de gâteaux avec des goûts différents : acide, sucré, salé, amer. Nous les avons ensuite partagés dans toutes les classes.

Pour les élèves de CM2, le collège se précise à l'horizon. M. LARGEAU, directeur du Collège Daniel Brottier de Maulévrier est venu rencontrer les futurs élèves de 6^{ème} pour répondre à leurs questions et leurs inquiétudes concernant le collège. Les mêmes élèves ont été invités au Collège Notre-Dame de La Salle de Vihiers pour vivre une demi-journée avec des élèves de 6^{ème} pour mieux appréhender la rentrée prochaine.

Les séances de natation pour les classes de CE1/CE2 et de CM1/CM2 sont maintenant terminées. Les GS/CP et CE1/CE2 vont enchaîner en janvier avec la patinoire.



Afin de faire connaître notre école auprès des nouvelles familles, nous organiserons des Portes Ouvertes au cours du mois de mars. Vous serez accueillis par les enseignants et les associations de parents d'élèves qui seront à votre disposition pour répondre à vos questions.

L'année 2015 appartient désormais au passé, 2016 s'annonce avec son lot d'inconnus, de surprises, d'incertitudes, de joie, de bonheur... Accueillons 2016 dans la confiance.

APEL

L'école St. Joseph et diverses activités

En ce début d'année, l'école Saint Joseph et les associations APEL et OGEC vous souhaitent une très bonne année 2016. Le mois d'octobre a vu le renouvellement du bureau de l'APEL puisque Zoë David est la nouvelle Présidente et Séverine Frouin la nouvelle Vice-Présidente.

Depuis la rentrée, plusieurs manifestations se sont déjà déroulées :

• **La fête de rentrée** qui a permis de découvrir le thème de l'année pour l'école : les 5 sens.

• le vendredi 5 décembre s'est déroulé le **marché de Noël à la MCL**. Parents, amis et grands-parents se sont déplacés nombreux pour écouter les enfants chanter et pour découvrir les différents stands sur un marché de Noël renouvelé sur le thème de la gastronomie. Merci à tous pour votre contribution. Notez dès maintenant les dates des prochaines manifestations organisées par l'APEL :

• **Concours de Palet** : le vendredi 18 Mars 2016 à 19h30 à la MCL : ouvert à tous, restauration sur place, palets non fournis.

• **Marché aux fleurs** : dans le centre bourg ouvert à tous les Vezinois : date au printemps (à définir).

• **Kermesse** : le samedi 18 juin à la MCL avec le défilé des enfants en début d'après-midi place du Général de Gaulle puis spectacle à 15h et ouverture des stands à 16h avec de multiples jeux : pêche à la ligne, châteaux gonflables... Buvette, frites et repas chaud le soir (à réserver un peu avant la Kermesse).



Une plaquette d'information sera transmise à chaque famille par le biais des écoles courant mai. La date d'inscription pour cette période est fixée au **samedi 4 juin** de 9h00 à 12h00 à l'Accueil de Loisirs de Vezins Extrascolaire, 10 rue du parc à Vezins.



TENNIS ENTENTE VEZINS - CHANTELOUP LA TOURLANDRY

Les 7 équipes (jeunes et adultes) ont commencé leur championnat en compétition. N'hésitez pas à venir les supporter pendant les rencontres.

Le tournoi de double de juin 2015 a connu un vif succès. Cette manifestation est ouverte aux non-licenciés et sera reconduite en 2016.

Les entraînements se déroulent le soir des lundis, jeudis et vendredis et sont assurés par Claude DENIEAU et Joseph BER-NADIN. Il reste encore quelques places pour les ados.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au club sur notre site : www.entente-tennis-vezins.clubeo.com ou nous contacter en envoyant un message à : esvezinsct@gmail.com.

LA GAULE VEZINAISE



La journée truite 2015 a remporté un vif succès. En effet, 103 pêcheurs étaient réunis autour de l'étang de l'Uzelière. Nous remercions tous les participants ainsi que les bénévoles ayant aidé à réaliser cette magnifique journée.

A savoir

1. Une convention va être rédigée entre la Mairie et la Gaule Vézinaise concernant l'étang de La Coulée des Douves et l'étang de l'Uzelière.
2. A cet effet, des panneaux d'affichage vont être installés par les agents communaux à chaque entrée des deux étangs.
3. Le Conseil Municipal a approuvé pour empierrer le passage. Ces travaux seront réalisés en 2016.

Manifestations à retenir

1. Assemblée Générale : le 19 février 2016.
2. Journée truite : date non déterminée.
3. Pique-nique : date non déterminée.

La Gaule Vézinaise souhaite une bonne et heureuse année à tous les Vézinois et Vézinoises.



ETOILE CYCLISTE VEZINS - CHANTELOUP



Les membres de l'E.C.V.C, cyclotourisme et marche, se sont réunis le 28 novembre 2015 en assemblée générale afin de renouveler le bureau et rappeler toutes les activités de l'année 2015 et le programme de l'année 2016.

* La randonnée des Etangs et Forêts qui s'est déroulée le 19 avril 2015 à CHANTELOUP-LES BOIS a été un véritable succès avec ses 911 participants (cyclotouristes, vététistes et marcheurs) qui ont eu le plaisir de découvrir les allées forestières sous un soleil radieux.

* Le club compte 40 membres, cyclotouristes et marcheurs qui ont participé en 2015 à diverses randonnées et sorties organisées à l'extérieur, ainsi que la randonnée pédestre de l'île de NOIRMOUTIER, l'étape du Tour à LA TOUSUIRE, la semaine Fédérale à ALBI, la semaine féminine à ST CYR, les Randonnées pédestre de MONTMARTRE et nocturne à ANGERS sous les illuminations de Noël.

* Pour l'année 2016, en plus des sorties habituelles, les membres du club effectueront leur sortie bisannuelle de 4 jours le W.E. de l'Ascension du côté de St Emilion-Montbazillac.



Date à retenir

* La randonnée annuelle du club est programmée le **dimanche 17 avril 2016** au départ de VEZINS. Tous les cyclotouristes, vététistes et marcheurs sont cordialement invités à y participer.



UN ÉTÉ CHEZ LES P'TITS POTES

L'Accueil de Loisirs Extrascolaire de Vezins ouvrira ses portes du 6 au 29 juillet 2016 et du 22 au 31 août 2016 pour les enfants de 3 à 12 ans.

Des activités seront déclinées à partir de thèmes choisis par les animateurs.

Les P'tits Potes feront également des sorties pendant cette période.

CERCLE BEL AIR

LA BOULE DE FORT VA PERDRE LA BOULE...

Notre porte est grande ouverte.
Avec grand plaisir, nous accueillons toutes les personnes qui souhaitent visiter et s'initier à la boule de fort.

N'hésitez pas à passer par chez nous :
CERCLE BEL AIR
27 rue Nationale – 49340 VEZINS

Contacts
Président : M. AUGÉ André ☎ 06.24.28.69.42
Secrétaire : M. GRIS Joël ☎ 06.81.06.59.62

Dates à retenir

- **Concours de palet sur cible** en individuel du vendredi 15 janvier au samedi 16 avril 2016.
- **Concours de boule de fort** (1 joueur et 1 non joueur) du samedi 13 février au 16 avril 2016.
- **Assemblée générale** le 20 février 2016 à partir de 17h00

La société Cercle Bel Air fera tout son possible pour continuer à vous satisfaire pour l'année 2016 et n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le Président et les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2016 pour vous ainsi que pour votre famille.



GYM DÉTENTE / DOUCE

L'association GYM de Vezins est composée de 2 groupes mixtes et propose tous les mercredis :

- Une GYM douce de 8 h 00 à 9 h 00 animée par Patricia qui permet aux participants de garder souplesse et endurance dans une ambiance conviviale.
- Une GYM détente de 20 h 30 à 21 h 30 animée par Stéphane qui propose chaque semaine un cours différent, avec du matériel adapté (*altères, élastiques, bâtons etc...*). Les exercices dirigés par l'animateur sont corrigés, encouragés, et cela nous incite à aller au plus loin de nos possibilités afin d'étirer, fortifier et assouplir les muscles et les articulations pour garder tonicité et souplesse.

Chaque année, nous n'oublions pas de fêter Noël et la galette des rois et nous nous retrouvons au restaurant en fin d'année pour clore la saison. Le dernier cours de l'année se fait à l'Étang des Noues et un pique-nique est organisé à cette occasion. C'est avec plaisir que nous souhaitons vous inviter à participer à nos cours de gym pour vous faire découvrir tous ces moments agréables, le premier cours étant bien évidemment gratuit et sans engagement.

Tous les membres du bureau vous adressent leurs meilleurs voeux pour l'année 2016.



UNC / AFN VEZINS

Dimanche 8 mai 2016 : Commémoration de la Victoire – Guerre 39/45 au cimetière de Vezins puis cérémonie à Trémentines.

Jeu 1^{er} septembre 2016 : Pique-nique de l'UNC / AFN.

Samedi 22 octobre 2016 : Concours de belote.

Vendredi 11 novembre 2016 : Commémoration de l'Armistice de la Guerre 14/18 au cimetière de Vezins puis cérémonie à Nuaillé.

L'AFN / UNC vous souhaite une bonne année 2016.



JUMELAGE FOOTBALL FRANCO/BELGE

L'association du jumelage a clôturé l'année 2015 avec la soirée du 5 décembre, sous le signe du soleil réunionnais.

Cette année encore, vous étiez nombreux à y participer. Nous vous remercions de votre présence et comptons sur vous le **10 DECEMBRE 2016**.

Nous vous rappelons que cette année, c'est à notre tour d'aller rejoindre nos amis belges pour le week-end de la Pentecôte les 14-15 et 16 mai 2016.

Nous comptons sur vous pour ce 39^{ème} anniversaire !

Les inscriptions se font auprès de Laura CHARLOS :
laura.charlos@gmail.com.

Avis à tous les vezinois : Nous avons besoin de récupérer des photos du jumelage depuis son début. Si vous en avez, merci de les envoyer par mail à laura.charlos@gmail.com ou de les déposer chez Thierry CHARLOS afin qu'on puisse en faire des copies !

Tout le bureau du jumelage vous offre SES MEILLEURS VŒUX POUR 2016.



id2services EIRL Fruchaud Jerome
1 route des bois
49340 Vezins
www.id2services.fr

Tel: 06-50-66-05-97

- Dépannage informatique à domicile
- Vente de PC de qualité professionnelle
- Location vidéoprojecteur (à partir de 15€)
- Wifi entre deux bâtiments (sur plusieurs km)
- Réparation électronique

*Devis et déplacement gratuits - 15km autour de Vezins
Prêt de matériel possible durant la réparation**

*Selon disponibilité du matériel de prêt

BIBLIOTHÈQUE « MARQUE-PAGES »

La bibliothèque Marque-Pages a eu une année chargée en animations. En Juin, une animation sur le Japon, avec des ateliers (*ateliers d'origami, des contes*), des jeux asiatiques proposés aux jeunes et aux adultes et un temps fort avec M. KEIJI HORIBE le dimanche 7 juin qui a animé un atelier de calligraphie. Douze personnes ont pu s'essayer à cet art traditionnel japonais.

Puis, en Septembre, nous avons fêté les 10 ans de notre bibliothèque. A cette occasion, une lecture-promenade a été proposée au public à travers les rues du Vezins historique et pittoresque. Une soixantaine d'enfants et d'adultes ont suivi cette balade ponctuée de récits lus par deux comédiens : Hervé GOURAUD et Maryse PAULEAU. Les extraits qu'ils avaient judicieusement choisis ont, tour à tour, amusé, attendri ou ému le public. Le franc-parler angevin de la boule de fort, l'humour du Petit Nicolas, le drame de la fin des tisserands, et les guerres vendéennes, ont donné le ton à cette promenade. A l'occasion, les auditeurs ont eu le privilège de découvrir le château, ouvert par son propriétaire. Deux heures de balade qui constituent un vrai succès et un encouragement pour les bénévoles.

Les échanges avec les écoles ont repris. L'école de l'Evre a entamé son voyage-lecture sur le thème de la « NUIT ». Chaque classe est venue découvrir une sélection de livres qui alimentera leur thème de lecture pour cette année scolaire. Des livres de cette sélection peuvent également être empruntés à la bibliothèque.



Voyage lecture

L'emprunt des tablettes démarre. Si vous voulez vous faire un avis sur ce mode de lecture, elles sont à votre disposition. Il vous suffit d'en parler aux bénévoles de permanence.

Les nouveautés, romans, prix littéraires, albums, vous attendent en bibliothèque. Si vous avez des titres à nous proposer, n'hésitez pas à nous les soumettre.

Nous vous rappelons que la cotisation annuelle pour la famille est de 8 euros et chaque membre de la famille a sa carte et peut emprunter 7 livres pour une durée de 3 semaines. Même si vous êtes restés plusieurs années sans venir, votre carte est toujours valable, il vous suffit de régler la cotisation de l'année en cours.

Horaires des permanences

MERCREDI : 10h30 - 11h30 et 16h30 - 18h30
VENDREDI : 16h30 - 18h00
DIMANCHE : 10h30 - 12h00



Animation Japon



10 ans de la bibliothèque

Artisan Menuisier depuis 1977

RGE
RGE
RGE

PORTE - PORTE D'ENTRÉE	🏠
FENÊTRE - VOLET	🏠
PORTE DE GARAGE	🏠
PORTAIL - CLÔTURE	🏠
STORE BANNE - PERGOLA	🏠
ISOLATION - BARDAGE	🏠
EXTENSION - CHARPENTE	🏠

Hall Expo Siège

2 av. du C^{re} Champagny 49300 CHOLET 4 rue de l'Industrie 49340 VEZINS

Tél. 02 41 30 18 51 Tél. 02 41 64 43 97

www.boutin-habitat.fr

CLUB DE L'ESPÉRANCE

Jeudi 10 septembre 2015 : 104 participants au banquet de Valanjou et toujours animé par Jacques Charbonnier. Ce fut une journée conviviale.

Mercredi 7 octobre 2015 : Mini concours de belote dont 65 inscriptions. Bonne participation pour cet après-midi.

Dimanche 8 novembre 2015 : Bal avec L'Orchestre Bruno Leblanc. Journée agréable avec 248 personnes.

Mercredi 18 novembre 2015 : Journée festive avec vente de produits (59 personnes) suivi d'un repas.

Mercredi 25 novembre 2015 : 87 participants à l'après-midi Téléthon ; ce qui va permettre au club de reverser la somme de 1 800 € à l'Association grâce à votre générosité et votre participation.

Jeudi 26 novembre 2015 : Danses Polynésiennes. Ce fut un moment détente pour 27 personnes présentes au spectacle qui fut très apprécié.

CALENDRIER DES MANIFESTIONS 2016

Mercredi 27 janvier 2016 : Assemblée Générale. Nous comptons sur votre présence.

Mercredi 10 février 2016 : Mini concours 13h30 avec après-midi bottereaux.

Dimanche 20 mars 2016 : Bal avec Guy Reberto. Soyez nombreux à envahir notre piste de danse.

Mardi 29 mars 2016 : Concours de belote inter-clubs à 13 h 30.

Dimanche 10 avril 2016 : Théâtre à Saint Paul - Comédie en 4 actes « du Riffi chez la Comtesse ».

Dimanche 8 mai 2016 : Mini concours à 13 h 30.

Mardi 7 juin 2016 : Bal avec Didier Gilbert. Nous vous attendons nombreux pour cet après-midi danse.

Bonne année à toutes et à tous.

Angela Coiff'

Salon Mixte - Coiffeur Visagiste

12 Place du Général de Gaulle
49340 VEZINS

Tél. 02 41 64 96 04

Salle Climatisée Samedi non stop



TROUPE THÉÂTRALE LES ACCROSCÈNES VEZINAIS

La troupe théâtrale les « Accroscènes » tient à remercier le public qui a fait preuve de compréhension suite à l'arrêt de la saison 2015.

Nous vous remercions pour les nombreux messages de soutien et de réconfort qui ont été adressés à notre président et acteur blessé, Jacques CESBRON. Aujourd'hui, il est en bonne voie de guérison.

Le président tient également à remercier tous les bénévoles qui ont fait preuve de solidarité envers lui. Leur réactivité a permis d'organiser l'arrêt de la saison théâtrale 2015 dans les meilleures conditions possibles.

De son côté, l'école des baladins a repris le chemin des cours avec trente élèves dirigés par deux professeurs. Les cours se déroulent le mercredi matin avec Sylvie Sabiron et le samedi matin avec Clau Boury. **Les baladins vous donnent rendez-vous à la MCL les 4 et 5 juin 2016 pour vous présenter leur spectacle. La troupe théâtrale vous souhaite une bonne et heureuse année 2016 et vous donne rendez-vous pour une nouvelle comédie fin 2016 en comptant vivement sur votre fidélité.**



SARL LES CLÉ DES CHAMPS

André FROUIN - Alain COTTENCEAU

VENTES NEUF ET OCCASION
MECANIQUE, CARROSSERIE, PEINTURE
38 Rue de la Libération - 49340 NUAILLÉ

02 41 62 74 44
www.cle-des-champs.fr

LE COMITÉ DES FÊTES

Journée du père Noël

C'est un retour pour le moins agréable que le comité des fêtes souhaite transmettre à l'ensemble des administrés de Veziens. Effectivement, le partenariat des écoles ainsi que les membres de la mairie nous ont permis de nous rassembler pour marquer et rendre inoubliable ce bon moment que nous avons passé en compagnie de vos enfants.

Remerciements

Nous tenons, les présidents ainsi que les membres du bureau à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour cette réussite. Je cite : l'école publique, l'école privée, le personnel des écoles, les différents membres de la mairie, les parents qui ont réussi à se libérer pour être là, mais également la boulangerie Besson qui nous a concocté un petit paquetage individuel pour chacun de vos petits.

Merci également à Jérôme et son entreprise id2 services pour l'aide apportée sur la technique. Merci aux deux restaurateurs de la commune d'avoir reçu l'équipe le matin et le midi. Et un grand merci au Père Noël pour ce bon moment passé en notre compagnie. Une telle réussite a motivé toute l'équipe pour renouveler l'évènement l'année prochaine, de faire aussi bien et sans aucun doute de développer cette idée de se retrouver en plus grand nombre.

L'assemblée générale aura lieu le 29 janvier 2016 et c'est avec beaucoup d'intérêt que nous souhaitons vous y voir nombreux. Nous y aborderons le bilan de l'année écoulée et les projets de l'année 2016, sans oublier le moment festif autour d'une petite collation. Il est important pour le comité des fêtes d'accueillir de nouveaux membres pour permettre de faire évoluer nos idées et de partager de bons moments ensemble.

Dans l'attente de vous voir.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous transmet tous ses vœux pour l'année 2016.



Le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil est un espace :

- D'écoute et d'échange, de partage, de rencontre et de convivialité,
- De mixité : ouvert à tous sans distinction et qui permet l'expression de chacun,
- Toujours en construction, où les habitants sont acteurs et proposent des projets,
- De rassemblement de personnes de tous âges à travers différentes actions,
- Qui permet la rencontre entre les habitants des différentes communes,
- De partenariat, pour échanger et agir avec les associations et les collectivités locales.

Le CSI Chloro'fil est organisé en 4 secteurs

- **Le secteur Petite Enfance** avec le Relais Assistants Maternels,
- **Le secteur Enfance/Famille** avec des ateliers et sorties parents/enfants ainsi que des activités pour les adultes (*cours d'informatique, échanges de savoirs, événements ponctuels sur les communes etc.*),
- **Le secteur Jeunesse** avec un accompagnement sur les Foyers des Jeunes, un accueil de loisirs et une organisation de séjours,
- **Le secteur Vie Associative** avec un soutien administratif, comptable, juridique, pédagogique et matériel.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :
Centre Socioculturel Intercommunal
40 bis rue de la Libération 49340 Nuaillé
02.41.55.93.41.
chlorofil@wanadoo.fr

Notre site Internet : csichlorofil.centres-sociaux.fr
Notre page Facebook : CSI Chloro'Fil

Les Événements en 2016

SECTEUR PETITE/ENFANCE

Planning des matinées d'éveil du Relais Assistants Maternels sur la commune de Veziens, le jeudi de 9 h 45 à 11 h 15, MCL, locaux périscolaires :

- 25 février : musique avec intervenant (*sur inscription*),
- 10 mars : musique avec intervenant (*sur inscription*),
- 24 mars : musique avec intervenant (*sur inscription*),
- 21 avril : boîtes « ludo »,
- 19 mai : jardin enchanté,
- 9 juin : chantons !
- 23 juin : jouons avec les matières.

SECTEUR ENFANCE/FAMILLE

Mom'en Familles

Venez partager avec vos enfants et d'autres familles des moments complices au travers des activités, des sorties, des spectacles... Programmation trimestrielle sur des mercredis après-midi et des samedis matins.

La boîte à outils des parents

Le CSI Chloro'fil proposera plusieurs soirées d'échanges sur des questions des parents, que ce soit sur des thématiques enfant ou adolescent. N'hésitez pas à nous donner des idées de thématiques qui pourraient répondre à vos besoins.

Jouons Ensemble en Famille

Tous les deux mois, un temps ludique et convivial est proposé pour les familles d'enfants porteurs d'handicap. Ces rencontres sont organisées par des parents en partenariat avec les Centres Sociaux de la CAC.

Lieu : ludothèque du CSI du Verger (*Cholet*)

Participation : un gâteau ou une boisson à partager

Activités adultes

Échanges de savoirs

Parce que chacun a des compétences et peut les transmettre à l'autre, un groupe de bénévoles propose aux habitants des ateliers d'échanges de savoirs.

Tous les premiers mardis de chaque mois.

Ateliers anglais

Des séances de conversations anglaises vont reprendre en janvier, une fois par semaine.

Ateliers couture

Tous les jeudis de 20h00 à 22h30, à Nuaillé.

Ateliers informatique

Le mercredi de 20h30 à 22h00 à la maison des Associations de Veziens, encadrés par deux bénévoles.

SECTEUR JEUNESSE

Atelier théâtre

1 samedi sur deux, de 13h30 à 15h30, à Nuaillé ou Trémentines.

Atelier « Brico-Carton »

Le samedi ou mercredi sur un créneau de 2 heures.

Atelier Couture

Le samedi ou mercredi sur un créneau de 2 heures.

Si des jeunes sont intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec les animatrices du CSI Chloro'fil.



Sarl LSP
La Signalisation professionnelle

Signalisation horizontale et verticale, aménagement urbain, pose de mobilier urbain

425 Rue Pierre et Marie Cunie
Z.A Les Couronnières
49530 LIRE

Tel : 02 40 98 62 75 – Fax : 02 40 09 96 25

Email : ste-lsp@orange.fr –

Site : www.ste-lsp.com



Aménagement de l'espace rural
Conseil - Création - Ingénierie

1, rue du Clos du Poirier - 49170 LA POSSONNIÈRE

Tél./Fax. 02 41 72 26 34 - Port. 06 89 25 86 09

E-mail : legrasingenierie@orange.fr



11 Rue Beauregard – B.P 60106 – 49301 CHOLET

Tél : 02.41.55.41.28 – Fax : 02.41.55.41.01

E-mail : contact@bordron-associes.fr



DON DU SANG CHANTELOUP LES BOIS NUAILLÉ / TRÉMENTINES VEZINS

Dates des collectes de sang 2016

Mercredi 20 avril 2016 à TREMENTINES - Salle Azura 2000.
Mercredi 24 août 2016 à VEZINS - MCL.
Mercredi 26 octobre 2016 à CHANTELOUP LES BOIS - MCL.

Toutes les collectes de sang ont lieu de 16 h 30 à 19 h 30.

L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 19 février 2016 à 19 h 00, à la MCL de Vezins.

L'association recherche des bénévoles dans chaque commune pour assurer le bon déroulement des collectes de sang.

Le don du sang est aussi un don de soi.

Le Président,
M. René TESTARD



L'ADMR DE L'ORÉE DU BOIS

Et si je rejoignais l'équipe de bénévoles ADMR de L'Orée du Bois !

- Pour être un acteur utile de proximité et nouer des relations dans ma commune
- Pour apporter ma présence, mon écoute
- Pour vivre une expérience humaine enrichissante

LES BÉNÉVOLES NOUS EN DISENT PLUS ...

Pierre, bénévole ADMR depuis 6 ans :

« Je suis chargé de remettre les factures mensuelles aux personnes aidées par l'association. Je suis toujours bien accueilli et la relation qui se crée est très enrichissante. De plus, on se sent utile car ces rendez-vous mensuels sont l'occasion d'échanger sur les interventions effectuées, cela donne beaucoup de satisfaction. »

Nicole, bénévole ADMR depuis 2001 :

« Ma famille ayant eu besoin des services de l'ADMR et ayant été soutenue par les bénévoles, j'ai décidé qu'à mon tour, je pouvais aider les personnes âgées de ma commune. Je rencontre des personnes qui ont besoin d'échanger et de se sentir un peu moins seules. Je les accompagne pour monter des dossiers auprès des organismes. C'est une mission très enrichissante. »

Diverses missions bénévoles ADMR existent.

Je peux ...

- Contribuer à renforcer le lien social
- Participer à l'organisation des temps forts de l'association
- Ecouter, évaluer les besoins des personnes à aider
- Assurer le suivi des dossiers des personnes aidées
- Contribuer à la gestion financière de l'association
- Assurer la gestion du personnel d'intervention
- Promouvoir l'association, la représenter

Contactez-nous !

ADMR OREE DU BOIS
4 Rue des Ecoles 49 340 VEZINS
02 41 30 59 25 - oreebois@asso.fede49.admr.org



MISSION LOCALE DU CHOLETAIS

Vous avez entre 16 et 25 ans et êtes sortis du système scolaire.

La Mission locale du Choletais vous propose une aide et un accompagnement personnalisé dans le cadre d'entretiens individuels sur les questions d'orientation, d'accès à l'emploi, la formation, la mobilité...

Un accueil de proximité selon votre lieu d'habitation. Pour connaître l'adresse où vous pouvez prendre rendez-vous, téléphonez au 02 41 49 81 00.

Mission locale du Choletais

48 rue des Bons Enfants – Cholet

Tél : 02 41 49 81 00

Courriel : mlc@mlducholetais.org



La TNT HD arrive le 5 avril 2016.

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.

Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

• Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.

• Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.



www.recevoirLaTNT.fr

0970 818 818

(prix d'un appel local)



15 boulevard du Poitou – BP 40443
49304 CHOLET CEDEX
Tél : 02 41 65 86 88



Plus de
100 ans de Savoir-faire



Entretien de jardins pour les particuliers

Créalys services

Philippe GUERRY
Port. 06 75 20 47 52
crealyspaysage@wanadoo.fr

déduisez 50% de la facture sur vos impôts

Tél. 02 41 62 39 56
5 rue Gustave Eiffel
Z.A. de l'Évêché
49000 CORON

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr



LES DANGERS DU MONOXYDE CARBONE (CO)

Comment prévenir les intoxications :

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- > Faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- > Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- > N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (gazinière, brasero etc.).
- > Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)

ATTENTION NE PAS VOUS LAISSER INFLUENCER PAR LES DÉMARCHEURS



L'année 2016 s'annonce une nouvelle fois éclectique au Théâtre Saint-Louis. De janvier à avril, venez découvrir les multiples arts de la scène, entre danse, théâtre, humour, arts croisés et musique.

Ainsi, nous recevrons entre autres, la nouvelle pièce chorégraphique de Claude Brumachon, une nouvelle voix du jazz avec Cécile McLorin Salvant, l'art circassien avec "Cuisine et confessions", l'humour d'Arnaud Tsamère, Stephan Eicher entouré de ses automates, sans oublier les spectacles à destination du jeune public. Laissez-vous guider en consultant le programme de la saison sur www.cholet.fr

Théâtre Saint-Louis, rue Jean Vilar 49300 Cholet

Ouvert, à compter du 4 janvier, du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30.

Tél. : 02 72 77 24 24



RÉORGANISATION DES ÉCO-POINTS ET DÉCHÈTERIES COURANT MARS 2016

Les éco-points de la Communauté d'Agglomération du Choletais ne sont plus adaptés aux besoins actuels des habitants et ne sont plus en adéquation aux normes imposées en termes de sécurité sanitaire et environnementale. La CAC a fait le choix en 2013 de construire 3 déchèteries rurales en remplacement de ses éco-points avec une livraison initialement prévue fin 2016/début 2017. Les contraintes techniques et environnementales ont ralenti leur construction reportant l'ouverture en 2018.

Dans l'attente de la livraison de ces 3 déchèteries, les élus, attentifs aux coûts induits et soucieux de garantir un service sécurisé et de qualité aux usagers, ont décidé de mettre aux normes 4 éco-points.

En contrepartie, et afin de faciliter l'accès aux usagers, la CAC a fait le choix d'élargir les horaires d'ouverture des sites conservés et des 2 déchèteries de Cholet.

Ces mesures rentreront en vigueur courant mars 2016.

Référez-vous à cette carte pour trouver le point de dépôt le plus proche



Au Jardin Fleuri
Maison Tijou - Papin
Toutes compositions florales
Art funéraire
☎ 02 41 30 60 49
70, rue Nationale - 49120 CHEMILLÉ

POMPES FUNEBRES PRIVEES
Maison TIJOU - PAPIN

- Organisation d'obsèques
- Retour à domicile
- Transport de corps
- Chambre funéraire

70, rue Nationale - 49120 CHEMILLÉ
☎ 02 41 30 60 49

REVÊTEMENTS DE SOL
MURS - FAÇADES
VITRERIE
LAVAGE ET TRAITEMENT DE TOITURES
POSE DE PARQUET

MARTINEAU DÉCOR

Christophe MARTINEAU
martineauddecor@orange.fr

10, route des Bois
49340 VEZINS

02 41 64 92 33
06 08 00 70 21

A PARTIR DU 2 JANVIER, CARTE OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER AUX DÉCHÈTERIES

Afin de réserver l'accès aux déchèteries de la Blanchardière et du Cormier pour les seuls usagers du territoire de la Communauté d'Agglomération du Choletais, une carte d'accès est obligatoire à compter du 2 janvier 2016.

INFORMATION IMPORTANTE



À partir du 2 janvier, carte **obligatoire** pour accéder aux déchèteries.

Afin que l'accès aux déchèteries (Blanchardière et Cormier) soit réservé aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC), un système de contrôle d'accès à l'entrée sera mis en place à compter du 2 janvier 2016*.

Dès maintenant, vous devez faire une demande de carte d'accès auprès de la CAC, à l'aide du formulaire au dos, ou sur cholet.fr. Cette carte (une par foyer), est **GRATUITE**, et donne droit à 12 passages par an**.

La carte vous sera retournée par voie postale.

COMMENT ÇA MARCHE ?

À l'entrée de chaque déchèterie, vous devrez présenter votre carte d'accès devant une borne, pour lever la barrière. Sur la borne, il vous sera indiqué le nombre de passages restants.

À votre demande, la carte pourra être rechargée de 5 passages supplémentaires, jusqu'à 2 fois par an (forfait de 10 € donnant droit à 5 passages). Si vous n'avez pas utilisé la totalité de ces passages supplémentaires, le reliquat sera reporté l'année suivante.

Vous êtes un professionnel ?

Adressez-vous à la déchèterie (Cormier ou Blanchardière) ou rendez-vous sur cholet.fr

Vous êtes une association ?

Contactez la CAC pour obtenir un formulaire spécifique.

* Entre le 2 janvier et le 31 mars 2016, l'accès aux déchèteries sera exceptionnellement toléré sans carte.

** Pour les cartes délivrées après le 31 janvier 2016, le nombre de passage crédité sera calculé en fonction du nombre de mois restants dans l'année, sur la base d'un passage par mois.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

- 1 Compléter ce formulaire,
- 2 Joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone...),
- 3 Retourner l'ensemble sous enveloppe dûment affranchie à l'adresse suivante :
Communauté d'Agglomération du Choletais
rue St Bonaventure – BP 62111 – 49321 CHOLET CEDEX
ou par email à contactdechets@agglo-choletais.fr
en numérisant les documents.

Identité

Nom* Prénom*
(pour les couples non mariés indiquez les nom et prénom de votre conjoint(e))*

Nom Prénom
conjoint(e) conjoint(e)

Vos coordonnées

Adresse*

N° bâtiment, n° appartement, ...*

Code postal*

Commune*

Téléphone domicile

Mobile

Courriel

*Champs obligatoires

POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS, RÉPONDEZ À CES QUELQUES QUESTIONS :

Nombre de personnes dans votre foyer :

Avez-vous déménagé depuis moins de 3 ans ? OUI NON

Si OUI, ancienne adresse complète :

Type de bacs en votre possession :

BACS	MARRON	JAUNE	Indiquer le code barre (si visible sur le bac)
Aucun			
120/140 Litres (1 à 3 pers.)			
240 Litres (4 à 6 pers.)			
340 Litres (+ de 6 pers.)			

Est-ce que vous compostez ? OUI NON

Si oui, avez-vous un composteur ? OUI NON

Une question, appelez le

N° Vert 0 800 97 49 49

APPEL GRATUIT



PERMANENCES EMPLOI DANS LES COMMUNES DE LA CAC NOUVEAU PLANNING JANVIER-JUIN 2016

La Communauté d'Agglomération du Choletais s'engage en faveur de l'emploi en offrant un service public de proximité. Composé d'une équipe de huit agents dédiés, le Service Emploi du Choletais remplit trois missions principales :

1 - Accueil, orientation et information du public sur l'emploi et la formation

Un conseiller emploi est à disposition des demandeurs d'emploi et des salariés, jeunes ou adultes, sans rendez-vous, pour apporter une aide à la recherche d'emploi, à la rédaction de CV ou de lettre de motivation ou donner toutes autres informations relatives au droit du travail.

LIEU DES PERMANENCES :

- à Cholet : 48 rue des Bons Enfants
- au May sur Evre : 10 place de la République
- dans des centres sociaux de la ville de Cholet : Pasteur, K'léidoscope, Planty et Horizon
- dans les différentes communes de la CAC (cf encadré détaillé ci-dessous)

2 - Accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi

Cette mission s'inscrit dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) qui consiste en un accompagnement personnalisé et renforcé des personnes à la recherche d'un emploi par un conseiller emploi référent.

3 - Appui au recrutement des entreprises

Pour satisfaire les besoins en recrutement des entreprises, le Service Emploi du Choletais s'appuie sur son ancrage local et sa connaissance du territoire pour :

- Formaliser avec l'entreprise du profil des postes à pourvoir
- Mettre en ligne des offres d'emploi sur le site : www.cholet.fr
- Présélectionner des candidatures
- Accompagner des entreprises

Les permanences emploi dans les communes

Les permanences ont été lancées en avril 2013. En 2016, elles sont regroupées sur 4 sites selon le planning ci-joint.

Les permanences sont assurées par un conseiller emploi du Service Emploi du Choletais.

Elles sont à destination de tous les demandeurs d'emploi et salariés.

Elles ont pour objectif de répondre à toute question relative à l'emploi et à la formation professionnelle.

Des informations et conseils pourront notamment être délivrés sur la rédaction de CV ou de lettre de motivation, sur les techniques de recherche d'emploi, sur la réorientation professionnelle.

Ces permanences sont gratuites et sans rendez-vous.

MAIRIE DE SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS Pour les habitants des communes de : Saint-Christophe-du-Bois, La Romagne La Séguinière		ANTENNE DU SERVICE EMPLOI 10 place de la République – Le May-sur-Evre Pour les habitants des communes de : Le May-sur-Evre, Bégrolles-en-Mauges Saint-Léger-sous-Cholet	
Mardi 23 février	9h00 à 10h30	Mardi 23 février	10h45 à 12h00
Mardi 22 mars	9h00 à 10h30	Mardi 22 mars	10h45 à 12h00
Mardi 19 avril	9h00 à 10h30	Mardi 19 avril	10h45 à 12h00
Mardi 24 mai	9h00 à 10h30	Mardi 24 mai	10h45 à 12h00
Mardi 21 juin	9h00 à 10h30	Mardi 21 juin	10h45 à 12h00
LA TESSOUALLE Salle Schuman face à la mairie Pour les habitants des communes de : Le Tessoualle, Mazières-en-Mauges Toutlemonde, Le Puy Saint-Bonnet		MAIRIE DE TRÉMENTINES Pour les habitants des communes de : Trémentines, Nuaillé, Vezins Chanteloup-Les-Bois	
Mardi 1er mars	9h00 à 10h30	Mardi 1er mars	10h45 à 12h00
Mardi 29 mars	9h00 à 10h30	Mardi 29 mars	10h45 à 12h00
Mardi 26 avril	9h00 à 10h30	Mardi 26 avril	10h45 à 12h00
Mardi 31 mai	9h00 à 10h30	Mardi 31 mai	10h45 à 12h00
Mardi 28 juin	9h00 à 10h30	Mardi 28 juin	10h45 à 12h00

URGENCES	
Pompiers Cholet	18 ou 112
Gendarmerie de Vezens	Tél. : 02 41 64 40 02
S.A.M.U.	15
SERVICES DE GARDES WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS	Pharmacie : Tél. 32 37 Médecins : Tél. 02 41 33 16 33 Dentistes : Tél. 02 41 87 22 53
Centre Anti-Poison	Tél. : 02 41 48 21 21
Violences Femmes Info	39 19
SERVICES COMMUNAUX	
Mairie	Place Flandres Dunkerque mairie.vezins49@wanadoo.fr www.mairie-de-vezins.com
Agence Postale	Tél. : 02 41 64 40 59
Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Lundi-mercredi-vendredi : 9h/12h – 14h/18h30 Mardi-jeudi : 9h/12h	
Permanences assistantes sociales Circonscription de Cholet	Tél. : 02 41 46 20 00
Collecte des ordures ménagères (voir calendrier de la CAC)	
Déchetterie « La Planchette » à Vezens Samedi : 9h/12 – 14h/17h – Lundi 14h/17h	
Relais paroissial de Vezens	Tél. : 02 41 64 30 45
Cimetière : s'adresser à la Mairie	
SERVICES SCOLAIRES	
École Publique de l'Evre	Place Flandres Dunkerque Directrice : Mme GUIBERT
École Privée Saint Joseph	Impasse Joseph Giron Directeur : M. ROBIN
Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire	Rue du Parc Directrice : Mme AUVINET enfance.vezins49@orange.fr
Bibliothèque « Marque-Pages »	Place André Perret Mercredi : 10h30 / 11h30 16h30 / 18h30 Vendredi : 16h30 / 18h00 Dimanche : 10h30 / 12 h 00
Salle de sports et MCL	Rue du Parc Tél. : 02 41 64 96 80
Restaurant scolaire	Rue du Parc Les jours d'école, s'adresser en Mairie pour les inscriptions Tél. : 02 41 64 38 53
SERVICES MEDICAUX	
Médecins	M. VANDANGEON Mme ROTARU 4 rue du Chapelet Tél. : 02 41 64 44 08 Tél. : 02.41.49.28.65
Pharmacie HAMON PAUL Brigitte	46 rue de Cheneveau Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h00 / 12h30 – 15h00 / 19h30 Jeudi et samedi : 9h00 / 12h30 Tél. : 02 41 64 45 61

Infirmières	Mme COMBREAU Catherine Mme DEFOIS Sylvie 17 rue de Cheneveau Tél. : 06 10 04 51 48
Kinésithérapeutes	M. CORBREJAUD Jacques M. RUPIN Mickaël Mme BAUMARD Emilie 1 Square des Jardins - 49340 VEZINS Tél. : 02 41 64 44 93 Sur rendez-vous
Orthophoniste	Mme RUPIN Emmanuelle 1 Square des Jardins - 49340 VEZINS Tél. : 06.48.83.00.75
Clinique Vétérinaire de la Forêt	23 rue de Cheneveau Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Samedi : 8h30 à 12h00 Tél. : 02 41 64 40 10
Ambulances	BARANGER – CAILLEAU (Commune de stationnement) Tél. : 02 41 62 93 00
SERVICES DIVERS	
CAF	44 rue du Paradis - CHOLET Tél. : 0 820 254 920
CPAM	2 rue Saint Eloi - CHOLET Tél. : 36.46
CARSAT	26 ter rue du Puits Gourdon - CHOLET Tél. : 39 60
MSA	26 ter rue du Puits Gourdon - CHOLET Tél. : 02.41.31.75.75
CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET	1 rue Marengo - CHOLET Tél. : 02 41 49 60 00
POLYCLINIQUE DU PARC	La Chauvelière - Avenue des Sables - CHOLET Tél. : 02 41 63 42 00
AUTRES SERVICES	
ERDF Pays de la Loire	Services clients particuliers (raccordement) Mail : serviceclients-paysdelaloire@erdf.fr Site : www.erdf.fr Tel : 09 69 32 18 82
SUEZ Environnement – dépannage assainissement	Tél. : 0 977 408 408
ORANGE	www.orange.fr Tél. : 10 13 et 10 15
POLE EMPLOI	54 rue des Bons Enfants – CHOLET Tél. : 39 49
VEOLIA EAU	Actiparc des 3 routes 2 rue Robert Schumann - 49120 CHEMILLÉ Tél. : 0 811 902 902
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES	42 rue du Planty - CHOLET Tél. : 02 41 49 58 20
TRESORERIE DE CHOLET	42 rue du Planty - CHOLET Tél. : 02 41 71 97 00
SOUS-PREFECTURE	30 rue Trémolière - CHOLET Tél. : 02 41 81 82 82
PREFECTURE	Place Michel Debré - ANGERS Tél. : 02 41 81 81 81
DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE	Place Michel Debré CS 94104 49941 ANGERS CEDEX 09 Tél. : 02 41 81 49 49

Calendrier collecte déchets 2016

ZONE 16

Calendrier collecte déchets 2016

ZONE 16



STOP au gaspillage alimentaire!

Votre poubelle avale 73 kilos de nourriture par an.

Le calendrier correspond à votre adresse actuelle.

ON° Vert 0 800 97 49 49
www.apple-cholet.fr

ECO EMBALLAGES

Le Choletais L'adresse pour réussir

Calendrier collecte déchets 2016

ZONE 16

Calendrier collecte déchets 2016

ZONE 16



ACCÈS DÉCHÈTERIES PARTICULIERS

REDUKTOR

Moins jeter, mieux trier

Pensez à demander votre carte d'accès aux déchèteries

À partir du 2 janvier, carte **obligatoire** pour accéder aux déchèteries de Cholet.

Le calendrier correspond à votre adresse actuelle.

ON° Vert 0 800 97 49 49
www.apple-cholet.fr

ECO EMBALLAGES

Le Choletais L'adresse pour réussir



**Couverture
Zinguerie
Isolation
Etanchéité**

**Tél. 02.41.59.48.58
Fax. 02.41.59.40.49**

Zone industrielle - 49540 MARTIGNÉ BRIAND



MAC HOM TER

Si Pro, si Proche !

Husqvarna ISEKI

**02 41 30 39 18
www.machomter.fr**

CHEMILLÉ

a3web

web effervescence!

AGENCE WEB À CHOLET

CRÉATION DE SITES INTERNET
ET APPLICATIONS MOBILES



INSTITUTIONNELS | E-COMMERCE | EXTRANET | ÉVÉNEMENTIELS | COLLECTIVITÉS

2 RUE DE BEAUREGARD | CHOLET
CONTACT@A3WEB.FR
02 52 45 00 10

WWW.A3WEB.FR

